

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Acte sous seing privé du 30 mai 2024 :

Dénomination

sociale : L'ATELIER DE NICOL'.

Forme : SASU.

Siège social : 5 rue Calmette, B.P. 1555
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

Objet social

- . Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires ;
- . Réparation et nettoyage de bijoux ;
- . Décor sur porcelaine et tous autres supports ;
- . Animation de cours de peinture sur porcelaine et tous autres supports ;
- . Animation atelier de bricolage ;
- . Rechampissage (peinture et rafraîchissement de motifs sur pierres tombales) ;
- . Prestations de services de ménage ;
- . Mise à disposition de personnel ;
- . Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Durée de la

société : 99 ans.

Capital social : 500 €.

Présidente

: Mme. Nicole NINGRE
5, rue Calmette
B.P. 1555
97500 Saint-Pierre.

Dépôt des

statuts : Tribunal de première instance de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le mandataire,

Me Stéphane ARTANO

